

# Le Canton en route pour son pire déficit budgétaire depuis vingt-cinq ans

**Interview** Plusieurs facteurs s'ajoutent pour plomber le budget cantonal, qui pourrait afficher un trou de 740 millions de francs. Que va faire le Conseil d'État? La magistrate chargée des Finances, Nathalie Fontanet, répond à nos questions.

**Marc Bretton**

Coup dur pour le Canton de Genève. La dernière estimation des rentrées fiscales réalisée par le Département des finances est mauvaise, nous apprend le journal «Le Temps». Le projet de budget 2026, déjà largement déficitaire, sombre dans le rouge vif. C'est le déficit le plus important depuis le bouillon de la Banque cantonale en 2000.

**Nathalie Fontanet, le Canton a actualisé ses prévisions de rentrées fiscales 2026.**

**Est-ce la catastrophe?**

La situation est difficile. Début septembre, nous avons sondé quelque 300 grandes entreprises du canton et certains contribuables. Les retours ne sont pas positifs. Les projections fiscales accusent une baisse sensible par rapport à celles utilisées pour l'élaboration du projet de budget 2025 avec une diminution de 233 millions. Le déficit prévu de 409 millions passe à 637 millions. En prenant en compte la décision de la Commission des finances de geler la participation demandée aux communes pour la péréquation intercantionale, il se monte même à environ 740 millions.

**Quels revenus sont concernés par la baisse?**

Les revenus de l'impôt sur les entreprises baissent de 155 millions, ceux des personnes physiques de 39 millions et la part de l'impôt fédéral direct principalement liée aux bénéfices des entreprises de 40 millions. Les diminutions touchent principalement le secteur financier et les assurances, mais aussi le commerce de gros et l'horlogerie. Ces projections s'expliquent par le retour à la normale de secteurs qui ont connu des croissances sortant de l'ordinaire pendant et juste après la période Covid et en raison de la situation géopolitique et des incertitudes internationales: conflits, droits de douane.

**La Commission des finances a décidé de geler le transfert aux communes d'une partie du coût de la péréquation intercantionale.**

Je prends acte de cette décision qui nous prive de 108 millions. Je relève néanmoins que le projet de loi n'est pas rejeté, mais gelé. L'objectif de la commission est de le réexaminer ultérieurement avec le projet de loi permettant aux communes de constituer des réserves conjoncturelles comme le Canton.

**Le Canton dispose d'une réserve conjoncturelle de 1 milliard. Est-ce que c'est elle qui va être mise à contribution?**

La réserve conjoncturelle nous autorise à présenter un budget déficitaire, elle est utilisée au moment du bouclage des comptes. Il est toutefois possible qu'elle le soit déjà pour les comptes 2025 si le déficit est supérieur au déficit admissible de 256 millions. À ce jour, les projec-



«Ce qu'il faut retenir, c'est que pour améliorer notre situation, nous aurons besoin d'un plan d'économies ambitieux», affirme la grande argentière genevoise. Lucien Fortunati

tions ne sont malheureusement pas bonnes, une telle situation est donc bien possible.

**Fin 2024, le peuple a accepté d'amputer les revenus de l'État. En septembre, il a refusé des lois qui auraient limité les dépenses. Regrettez-vous le sort d'une de ces votations?**

Je n'ai pas de regrets. Le peuple a tranché. La baisse d'impôts a été acceptée massivement et on m'en parle positivement tous les jours dans la rue. Cela ne veut pas dire que tout va bien: on ne peut éviter d'arriver sans réaction face à la dégradation de notre situation. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'État avait déjà annoncé, lors du dépôt du projet

de budget, qu'il présenterait au printemps un plan d'économie sur plusieurs années.

**En 2024, le Conseil d'État a vendu la baisse d'impôts et la gratuité partielle des TPG comme des mesures qu'on pouvait se payer. Avez-vous vendu du rêve aux gens?**

Non, les revenus ne sont pas le problème, même si la gauche aime le laisser penser, c'est l'augmentation de nos charges que nous ne maîtrisons pas qui nous met dans cette situation. En particulier les charges contraintes. Il faut sortir des dogmes de gauche et de droite, ce qui signifie également ne plus accepter de nouvelles déductions fiscales. Nous

devons stabiliser la situation financière de l'État. Je pense que la prise de conscience collective n'interviendra qu'au moment du bouclage des comptes 2025, si ceux-ci sont négatifs. Nous avons eu tellement de bonnes surprises ces dernières années, qui ont permis de faire face à l'augmentation de nos charges, qu'une partie de la classe politique ne me croit plus quand je dis que la situation a changé.

**Vu l'évolution de la situation, n'allez-vous pas présenter un nouveau projet de budget?**

Le 12 novembre, le Conseil d'État présentera formellement à la Commission des finances des amendements actualisant les

prévisions de recettes. Nous examinerons aussi l'opportunité de déposer ou non des amendements réduisant nos charges. À cet égard, je souligne que nous avons peu de marge de manœuvre, car nos charges non contraintes représentent environ 90 millions.

**Et si votre budget est refusé?**

S'il est refusé, le Canton commencera l'année en 12<sup>e</sup> provisoire, c'est-à-dire avec les mêmes moyens qu'en 2025, auxquels s'ajouteront les charges contraintes prévues au projet de budget 2026. Le Conseil d'État devra ensuite revenir avec un nouveau projet de budget d'ici au 31 mars. Ce qu'il faut retenir, c'est que pour améliorer notre

situation, nous aurons besoin d'un plan d'économies ambitieux. D'ailleurs, d'autres cantons en Suisse sont dans la même situation.

**Vous évoquez des coupes, mais pas des recettes nouvelles. Or les impôts ont beaucoup baissé ces vingt dernières années à Genève...**

Le problème principal de nos finances est lié à l'augmentation depuis de nombreuses années des dépenses. Nous n'allons a priori donc pas revenir avec des propositions de hausses d'impôt, même si nous n'avons pas exclu l'examen d'éventuelles niches fiscales ainsi que les hausses de taxes ou d'émoluments. Nous devrons également trouver une solution pour que les communes assument certaines charges supplémentaires, comme cela se fait ailleurs en Suisse. Les communes ont une fortune que les cantons n'ont pas.

**Vos mesures seront effectives en 2027, alors qu'on sent l'économie plombée depuis le printemps dernier.**

**Est-ce que le gouvernement ne perd pas trop de temps?** On ne peut pas prendre des mesures d'une telle ampleur à la va-vite. Certaines mesures nécessiteront des modifications légales et déployeront leurs effets sur des années. Il nous faudra faire des choix et dégager des priorités.

Lire l'éditorial en page une:  
«Gueule de bois à Genève»

**La Ville s'enfonce également dans le rouge: «Nous avons 30 millions de moins»**

«Les prévisions d'octobre sont extrêmement négatives... Nous avons 30 millions de moins», lâche d'emblée Alfonso Gomez avec un ton aussi grave que les chiffres qu'il partage.

Mercredi soir au Conseil municipal, une entorse à la procédure a permis au chef des Finances de prendre la parole avant le débat autour d'une motion PLR – qui sera finalement soutenue par la majorité de droite – demandant de plafonner le déficit 2026 de la Ville à 49 millions de francs. La tâche s'annonce encore bien plus ardue... et pour cause.

La Ville de Genève affiche-t-elle désormais un déficit de non

pas 61,3 millions pour son budget 2026, comme affiché en septembre, mais de 90 millions, à en croire les dernières prévisions cantonales d'octobre.

Le conseiller administratif évoque des montants «considérables» transmis par le Département des finances de Nathalie Fontanet qui équivaudraient en théorie, pour la Ville, à la suppression d'environ 300 postes «à tracer d'un coup de plume».

Selon les déclarations d'Alfonso Gomez mercredi dans l'hémicycle, mais aussi selon les éléments avancés par «Le Temps», le déficit du Canton dépasse-t-il certainement les 700 millions

de francs, alors qu'il était initialement envisagé à 409,4 millions de francs. Une évolution qui se répercute sur la santé financière sur l'ensemble des communes.

Cette dégradation s'expliquerait avant tout par la baisse marquée des recettes des personnes morales, alors que les revenus des particuliers restent stables. «Nous sommes confrontés à des vents contraires et nous nous retrouvons sans coussin», a résumé le magistrat. Une nouvelle qui plombe toujours plus un projet de budget de la Ville déjà hautement contesté.

Le Conseil administratif s'est réuni dès lundi pour évaluer les

mesures possibles. Le temps presse, il doit présenter le 17 novembre aux conseillers municipaux une nouvelle mouture du projet de budget 2026.

La première avait été balayée par la droite élargie, qui avait refusé son entrée en matière le 13 octobre et donc ôté la possibilité d'un débat. Ce dernier aura finalement eu lieu mercredi soir en guise de rattrapage.

Le grand argentier l'assure, la Ville de Genève est dans une situation financière difficile, mais toutes les communes du canton sont durement touchées.

**Lorraine Fasler**